

## Délibération n°08/12/2025-63

du lundi 8 décembre 2025

---

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à 17 heures 10, le conseil d'administration, dûment convoqué le 7 novembre 2025, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGÉY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Dalia MESSARA, Dominique AUGÉY, Odile BONTHOUX, Frédérique DUMICHEL, Marc FERAUD, Fabienne VINCENTI, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Antoine BOLLASINA, Carlos CASTELEIRA, Florian GAITE, Juliette NORMAND-BEORCHIA, Dimitri MOUDAR
- Présente en visioconférence : Françoise COURANJOU
- Procurations : Brigitte DEVESA (Fabienne VINCENTI), Philippe CHARRIN (Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE)
- Absents : Sophie JOISSAINS, Kayané BIANCO, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Arlette OLLIVIER, Daniel GAGNON, Pierre VASARELY

Madame la Présidente a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

### **Objet : Remboursement exceptionnel de frais à une étudiante / projet Centre d'art en EHPAD**

---

*Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini*

L'ESAAIX, le collectif Zirlib et le Centre Hospitalier du Pays d'Aix CHIAP dont dépend le Centre gériatrique Roger Duquesne ont conventionné pour une durée de 3 ans (2024 – 2027) afin de développer des échanges artistiques et pédagogiques réguliers dans le cadre d'un projet de création de Centre d'art en EHPAD.

Le projet élaboré en partenariat avec le collectif Zirlib-Mohamed El Khatib a pour ambition de réinscrire les EHPAD au cœur des villes dans les circuits de vie associative et culturelle et à permettre le déploiement de l'art et de la création en dehors des lieux de culture institués. Cet engagement participe d'une dynamique d'aménagement culturel du territoire et de la sensibilisation de tous les publics à l'art contemporain.

Il s'agit aussi de réinterroger les formes de créations artistiques contemporaines y compris à travers le développement d'une esthétique relationnelle (artiste/patient). La pratique artistique prend une nouvelle dimension auprès des résidents en EHPAD souvent éloignés de l'art, en trouvant sa place dans leur quotidien et dans celui des soignants, en prenant en compte dans les propositions artistiques, les espaces de vie usités ou négligés, les circulations nombreuses et relations de travail ou encore la signalétique. Cette prise en compte globale a pour ambition de tendre à améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

A ce titre des étudiants du cursus encadrés par une co-coordination Zirlib/ESAAIX sont amenés à produire des travaux qui trouvent leur place temporairement à l'EHPAD. L'école soutient ponctuellement les projets d'étudiants engagés en fléchant

une petite partie de la subvention Culture Pro du ministère de la Culture vers des bourses.

Dans ce contexte Manon Lursat, étudiante en 3<sup>e</sup> année, a dû faire l'avance sur ses propres deniers d'un montant de 200€ pour l'accompagnement à la production d'une installation permettant l'écoute de témoignages de personnes âgées de l'EHPAD évoquant leur rapport au travail au le temps de leur activité professionnelle.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- AUTORISE le remboursement exceptionnel de la somme de 200€ à Manon LURSAT pour l'accompagnement à la production d'une installation dans le cadre du projet de Centre d'art en EHPAD
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au compte 60632 – Fournitures de petit équipement et financés intégralement par la subvention Culture Pro 2024

Fait à Aix en Provence, le 8 décembre 2025.

**La Présidente du conseil d'administration,**

**Dominique AUGÉY**